



LE PROGRES

DE L'ALLIER, DE LA NIÈVRE ET DE SAONE-ET-LOIRE

DIRECTION
Administration - Rédaction
10, Rue Bertin, 10
MOULINS
—
TÉLÉPHONE : 88, 11-01
—
Chèques Postaux :
Clermont-Ferrand 51-61
R. C. Moulines 1385

25 Centimes

ABONNEMENTS : Allier et limitrophes : 3 mois, 20 fr. ; 6 mois, 36 fr. ; 1 an, 68 fr.
Autres Départements : 3 mois, 23 fr. ; 6 mois, 41 fr. ; 1 an, 72 fr. — ÉTRANGER, port en sus.

25 Centimes

PUBLICITÉ
AGENCE HAVAS
37, Place d'Allier, MOULINS
Téléphone 6-37
Chèques Postaux :
Clermont-Ferrand 152-84
—
Pour
la Publicité extra-régionale
s'adresser à
L'Agence Havas
82, Rue de Richelieu - PARIS
et dans toutes ses Succursales

L'ANGOISSANT CONFLIT DU TRAVAIL

Tandis que de nombreuses reprises s'effectuent DES GREVES S'AMORCENT un peu partout en province

A Paris

UN COMMUNIQUÉ DU GROUPE DES INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES
Paris, 11 juin. — Le groupe des industries métallurgiques, mécaniques et connexes de la région parisienne communique :
« Les membres des reprises du travail enregistrés au cours de la journée s'est élevée à une quinzaine.
« On signale par contre quelques cas de réoccupations d'usines.
« Les travaux poursuivis au ministère du Travail ont abouti à la constatation de l'accord sur les principes généraux de la convention collective, l'entente n'a pu cependant être encore réalisée sur la fixation du barème des salaires.
« Les études reprendront demain. Sur ce point, le gouvernement insiste de la façon la plus pressante pour que soit obtenue une solution rapide, dont il espère le retour au calme et à l'ordre ».

DANS LES TISSAGES DE LA HAUTE-SAÛNE

Vesoul, 11 juin. — Les ouvriers des tissages de Conflans-sur-Lanterne, en grève depuis lundi dernier, ont repris ce matin le travail après avoir obtenu une augmentation de salaires de 15 %.
« Les tissages de Ternuay se sont mis en grève, réclamant une augmentation de leurs salaires. Ce conflit est en voie d'arbitrage ».

A MULHOUSE

Mulhouse, 11 juin. — Les ouvriers de la Société Alsacienne de constructions mécaniques, au nombre de 2.500, et des filatures Charles Migé et Cie, au nombre de 500, sont entrés en grève et occupent les ateliers.
Les syndicats patronaux ont fait savoir qu'ils étaient décidés à conclure des conventions collectives et la discussion entre patrons et ouvriers est engagée.

DE NOUVEAUX ACCORDS SONT CONCLUS DANS LE NORD

Lille, 11 juin. — Des accords sont intervenus ce soir, à Lille, dans la métallurgie, sur la base d'une augmentation horaire uniforme de trente-cinq centimes.
La grève des grands cafés, hôtels, restaurants est également terminée.
A Tourcoing, la grève des ouvriers de la Compagnie du Gaz a recouvert son plein fin.
Pour demain, on escompte de nouvelles ententes.

LE SYNDICAT DES EMPLOYÉS D'HÔTELS, CAFÉS, RESTAURANTS DÉCIDE LA GRÈVE

Paris, 11 juin. — Le Syndicat des employés de l'industrie hôtelière, cafés et restaurants nous communique la note suivante :
« Les pourparlers engagés au sujet de l'application de l'accord de principe intervenu entre les Chambres Syndicales patronales de l'industrie hôtelière, cafés et restaurants, et le Syndicat des employés de cette corporation, ont été rompus dans la soirée.
« Réuni ce soir à 23 heures, à son siège social, 67, rue de Turbigo, le Conseil du Syndicat des Employés de l'Industrie Hôtelière, cafés et restaurants, après avoir entendu ses délégués, a décidé la grève générale pour demain, dans le département de la Seine ».



La grève « sur le tas » en province. — Comme à Paris, les ouvriers de la tréfilerie du Havre à Dijon ont occupé l'usine

ON ATTENDAIT DEPUIS PLUSIEURS JOURS

« Les ouvriers ont refusé les propositions de la Chambre syndicale qui leur ont été remises ce matin et une réunion tenue à la mairie sous la présidence de M. Belliard, sous-préfet, assisté des représentants de la municipalité, n'a pas eu davantage de succès.
De même l'accord n'a pu être réalisé dans ces mêmes établissements avait été obtenu il y a deux mois, et avait duré trente jours. À la suite de cette grève, un grand nombre d'ouvriers n'avaient pas été réintégrés. Ce soir, à la sortie de l'usine, ceux-ci se présenteront aux portes et interdiront la sortie à leurs camarades qui se plieront de bonne grâce aux demandes de leurs anciens compagnons d'atelier. On laissera les ouvriers évacuer les bâtiments, puis ceux-ci furent occupés.
Il est à remarquer que M. Berliet, propriétaire et directeur des Usines, n'appartient pas aux organisations patronales qui ont signé l'accord à la Préfecture. C'est dire que ce mouvement pourrait se continuer quelque temps encore ».

A TROYES, L'APAISEMENT S'AFFIRME

Troyes, 11 juin. — Le mouvement de grève amorcé ces jours derniers, semble évoluer favorablement.
C'est ainsi qu'un accord, intervenu entre la Chambre Syndicale de la Bonneterie et les ouvriers des textiles, et augmentant les salaires de dix pour cent, a écarté la menace de grève qui paraissait imminente. On ne signale plus que quelques îlots de résistance.
Dans la métallurgie, l'alimentation et les magasins, on en est à la période des entrevues patronales et ouvrières.
Les ouvriers d'imprimerie ont obtenu une augmentation de sept pour cent.
On signale dans le bâtiment, une grève générale pour demain.

A MONTLUÇON

« La détente observée les jours précédents s'est accentuée aujourd'hui et il ne subsiste plus qu'un seul conflit important, celui du bâtiment où les pourparlers ne rendent guère ».

LA CHAMBRE a discuté les premiers projets du gouvernement

congrès payés, révision des décrets-lois semaine de 40 heures, etc...

Les ministres préparent le deuxième train de réforme

LA SEANCE

« Un peu avant l'ouverture de la séance, il régnait une certaine inquiétude dans les couloirs où l'on commentait les événements du jour.
Certains bruits tendancieux furent mis en circulation et c'est pour y couper court que le Président du Conseil a tenu avant le débat à faire une courte déclaration pour confirmer que c'est dans une action médiatrice et non par l'emploi de la force que le Gouvernement entend régler les difficultés de la situation actuelle.
Il espère ainsi mettre fin rapidement à un état de chose préjudiciable à l'intérêt général ».

« La séance est ouverte à 15 heures par M. Herriot.
M. Rivière est seul au banc du gouvernement, mais les travées sont garnies ».

« On valide sans débat l'élection de M. Des Isnards et le gouvernement demande la discussion immédiate des cinq projets, déposés avant-hier, sur les congés payés, la semaine de 40 heures, les contrats collectifs, l'abrogation de certains décrets-lois, l'aménagement des prélèvements sur les traitements des fonctionnaires, etc ».

« Conformément au règlement, la séance est suspendue, la discussion ne devant commencer que dans une heure ».

« A la reprise, M. Blum est au banc du gouvernement ».

« On appelle le projet de loi abrogeant le décret du 1^{er} juillet 1935, concernant l'imposition des retraites des anciens combattants ».

« M. Des Isnards pose la question préalable. Il demande si, étant donné que depuis huit jours, la liberté et la propriété individuelle sont violées, le gouvernement fera respecter les lois nouvelles de même que les lois existantes ».

« Le gouvernement, répond M. Blum, repousse sans phrases la question préalable ».

« M. Des Isnards en prend acte et la question préalable est repoussée à mains levées ».

UNE DECLARATION DE M. BLUM

« Le président du Conseil monte à la tribune.
Il annonce à l'assemblée que le gouvernement vient de déposer quatre nouveaux projets. Ils ont trait à l'assistance, à la grâce amnistieuse, à la prolongation de la scolarité et à la modification de la limite d'âge des fonctionnaires (Appel à gauche) ».

LA CHAMBRE a discuté les premiers projets du gouvernement

congrès payés, révision des décrets-lois semaine de 40 heures, etc...

Les ministres préparent le deuxième train de réforme

LA SEANCE

« Un peu avant l'ouverture de la séance, il régnait une certaine inquiétude dans les couloirs où l'on commentait les événements du jour.
Certains bruits tendancieux furent mis en circulation et c'est pour y couper court que le Président du Conseil a tenu avant le débat à faire une courte déclaration pour confirmer que c'est dans une action médiatrice et non par l'emploi de la force que le Gouvernement entend régler les difficultés de la situation actuelle.
Il espère ainsi mettre fin rapidement à un état de chose préjudiciable à l'intérêt général ».

« La séance est ouverte à 15 heures par M. Herriot.
M. Rivière est seul au banc du gouvernement, mais les travées sont garnies ».

« On valide sans débat l'élection de M. Des Isnards et le gouvernement demande la discussion immédiate des cinq projets, déposés avant-hier, sur les congés payés, la semaine de 40 heures, les contrats collectifs, l'abrogation de certains décrets-lois, l'aménagement des prélèvements sur les traitements des fonctionnaires, etc ».

« Conformément au règlement, la séance est suspendue, la discussion ne devant commencer que dans une heure ».

« A la reprise, M. Blum est au banc du gouvernement ».

« On appelle le projet de loi abrogeant le décret du 1^{er} juillet 1935, concernant l'imposition des retraites des anciens combattants ».

« M. Des Isnards pose la question préalable. Il demande si, étant donné que depuis huit jours, la liberté et la propriété individuelle sont violées, le gouvernement fera respecter les lois nouvelles de même que les lois existantes ».

« Le gouvernement, répond M. Blum, repousse sans phrases la question préalable ».

« M. Des Isnards en prend acte et la question préalable est repoussée à mains levées ».

UNE DECLARATION DE M. BLUM

« Le président du Conseil monte à la tribune.
Il annonce à l'assemblée que le gouvernement vient de déposer quatre nouveaux projets. Ils ont trait à l'assistance, à la grâce amnistieuse, à la prolongation de la scolarité et à la modification de la limite d'âge des fonctionnaires (Appel à gauche) ».

AVIS

A la suite des perturbations apportées dans nos services par une grève temporaire et partielle, nous n'avons pu paraître aujourd'hui que sur 4 pages. Un gros effort a été fait afin d'assurer la sortie du numéro de ce jour.

Nos LECTEURS comprendront que nous n'avons pu faire mieux.

LA DIRECTION.

La Quotidienne

Certes, j'ai écouté avec grande attention, au sujet de l'impôt radiodiffusé de M. Léon Jouxhaux, proclamant, l'autre soir, la victoire des revendications ouvrières et le début d'une ère nouvelle.
Le secrétaire général de la C.G.T., qui est un réaliste et ne s'embarasse pas de principes, a eu raison de ne pas sous-estimer la victoire remportée, comme il le dit si bien, par la classe ouvrière.
Grâce à la pression du gouvernement et aux occupations des usines et ateliers celles-ci intimidant certains, enchaînés sans doute de l'être pour avoir motif de faire pression sur le patronat.
Mais signalant le début d'une ère de relations directes entre les deux grandes forces organisées économiques du pays — ce à quoi pour notre part nous applaudissons — M. Jouxhaux a traité dédaigneusement les faits, en proclamant qu'ils ont résolu les problèmes qui sont à la base de l'organisation nouvelle de l'économie française, en agissant « dans la plénitude de leur indépendance ».

Il exagère vraiment, le bon M. Jouxhaux, en venant proclamer au monde entier, que la formule nouvelle a été trouvée dans la « collaboration dans la liberté totale pour la discussion », la « décision prise dans la plus complète « des indépendances » !
Et il a beau s'en défendre lui-même, la solution adoptée par la pression collective du gouvernement et des occupations d'usine multipliées comme par une vague de fond, revêt bien un caractère mussolinien et même hitlérien.

« N'est-ce pas d'ailleurs la prépondérance des forces corporatives sur le régime parlementaire qui est maintenant en jeu, alors surtout que le gouvernement prétend dores et déjà imposer son arbitrage pour la conclusion d'accords et de contrats collectifs ?
Et cela n'est-il pas proprement fasciste ?
N'est-il pas d'ailleurs dictatorial — alors que le gouvernement de M. Sarraut était si libéral pour Paccès à la radio de tous les partis politiques — pour commenter les résultats, obtenus ou imposés, sans que ses antagonistes patronaux aient pu faire leurs réserves sur certaines concessions à eux arrachées qui, disent-ils, risquent de mettre gravement en échec leurs exploitations. Liberté, liberté chérie !
Et cela est si vrai que le même M. Jouxhaux à Genève, à la Conférence internationale du travail, sur l'application de la semaine de quarante heures dans l'industrie textile, n'a pas hésité à déclarer que si les autres nations — notamment l'Angleterre — refusaient de suivre la France, celle-ci défendrait son économie nationale au besoin par des mesures douanières ».

Ainsi M. Jouxhaux annonce lui-même les conséquences fâcheuses pour notre industrie de la semaine de quarante heures.
Mais halte-là, M. Jouxhaux ! Etes-vous déjà président du Conseil pour disposer ainsi des tarifs douaniers ?
M. Léon Blum n'a-t-il pas proclamé au contraire son intention de développer largement les échanges entre nations.
Et voici déjà, mis en évidence par vous-même, une des contradictions du programme du Front populaire, ce qu'il n'était pas difficile de démontrer :
Jules LEFEBURE.

L'imposition des pensions des Anciens Combattants

M. Burtin, rapporteur, expose le projet concernant les pensions.
« Ce texte tend à réparer une injustice en exonérant de l'impôt sur les traitements les pensions de la loi de 1919, la retraite du combattant, les rentes aux accidentés du travail.
La réduction supplémentaire de 1.000 francs accordée aux pensionnés au titre de la loi de 1919 est rétablie ».

La prolongation de la scolarité

Paris, 11 juin. — M. Jean Zay, ministre de l'Éducation Nationale, a déposé cet après-midi sur le bureau de la Chambre, un projet de loi tendant à prolonger la scolarité obligatoire primaire jusqu'à l'âge de 14 ans.
« Ce projet, a-t-il précisé, tend à lutter contre le chômage en mettant un terme aux abus d'une concurrence prématurée et à donner à la jeunesse de France l'équipement intellectuel auquel elle a droit ».

Bilan de la Banque de France

Paris, 11 juin. — Pour la semaine du 29 mai au 5 juin, le bilan de la Banque de France fait ressortir une encaisse-or de 55.521.431.041 fr., en diminution de 1.500.074.017 fr. 74, par rapport à la semaine précédente.
La circulation des billets s'étant accrue de 257.181.328 fr., la proportion de garantie est de 59,56 % contre 61,01 %.



Des artistes prêtent leur concours bénévole et vont sur place distraire les grévistes « sur le tas ». Voici Robert Vidalin, de la Comédie Française devant un auditoire de grévistes

LE TRAVAIL CESSÉ ICI, IL REPREND LÀ...

Versailles, 11 juin. — On signale de nouvelles grèves aux usines d'aviation de Villacoublay et Mory, chez Nieuport, Amiot, Bloch, dans les champignons de Ruell, etc.
Par contre, le travail a repris dans diverses usines, notamment à la Compagnie d'Électricité, à la Société Gardy, aux Bougies KLG, etc...

UN PATRON FAIT FEU SUR UN GREVISTE

Aux Mureaux, un incident s'est produit ce matin.
Sur un chantier employant cinq ouvriers qui occupent les lieux depuis le 8 juin, le propriétaire, M. Sénécal, voulut faire sortir le personnel, mais un des ouvriers, M. Gouilhem, 23 ans, s'y refusa.
M. Sénécal le blessa d'une balle de revolver à la cuisse.
Le blessé a été transporté à l'hôpital et le patron meurtrier a été arrêté.

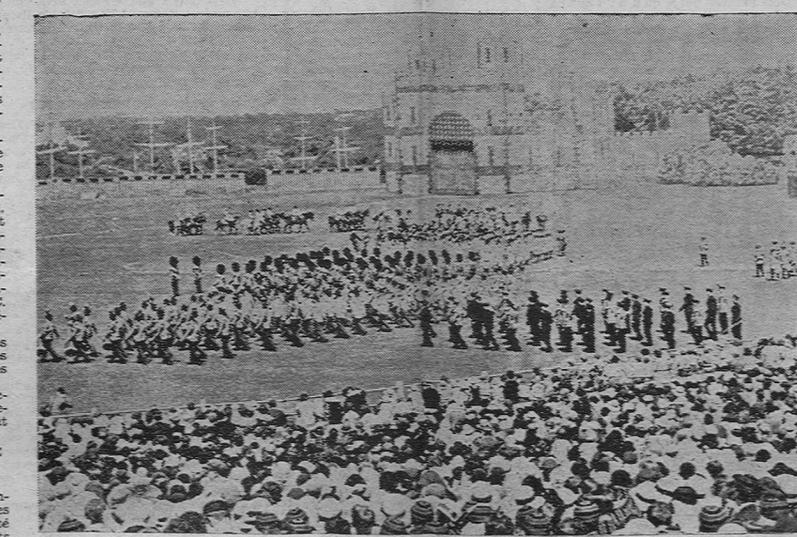
DANS LA METALLURGIE

Paris, 11 juin. — Les sous-commissions mixtes de la métallurgie se sont réunies ce matin au ministère du Travail.
La conférence, qui se tenait sous la présidence de M. Lebas, se termina à 15 heures 15.
Le communiqué officiel annonce que l'accord s'est fait sur les principes du contrat collectif.
Les commissions se réuniront de nouveau cet après-midi pour la rédaction définitive et la signature de ces contrats.
La délégation patronale fera une déclaration à cette occasion.

En Province

Meauveugé, 11 juin. — Un accord a été signé dans la soirée entre la Chambre syndicale patronale des Métaux du bassin de Sambre et la délégation ouvrière. Les conventions touchent 59 usines

La répétition du « Tattoo » d'Aldershot



La répétition du « Tattoo » d'Aldershot (Angleterre). La célèbre revue militaire du « Tattoo » d'Aldershot va avoir lieu prochainement. Les enfants des écoles ont assisté à une répétition dont on en voit ici la vue générale.